

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
Colloque « Sacramentalité et Église »
Mardi 6 septembre 2022 à Fribourg

Prof. Emanuele Di Marco, Lugano

Ministères laïcs et service liturgique – Réflexions sur la situation en Suisse italienne

(1) La réalité du diocèse de Lugano

Le canton du Tessin (dont la superficie coïncide avec celle du diocèse de Lugano) constitue un cas particulier pour des raisons historiques, géographiques et sociales. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'administration ecclésiastique de cette région était encore entre les mains des deux diocèses italiens voisins de Côme et de Milan, de sorte que non seulement la langue, mais aussi la culture italienne marquent de manière décisive le concept pastoral et l'approche de ce diocèse du sud des Alpes. À ce jour, son organisation et ses structures ne sont pas très différentes de celles des diocèses de la péninsule italienne.

Il est nécessaire de garder ces antécédents à l'esprit pour comprendre pourquoi l'image du canton du Tessin diffère à différents niveaux de celle des autres cantons de la Confédération.

Données statistiques selon la version originale italienne

2011	Baptêmes	Naissances	%	Nombre de prêtres	Prêtres diocésains	Prêtres réguliers	Nombre d'habitants par prêtre	Diacres	Religieux et religieuses	Religieux et religieuses	
1970	220.000	240.431	91,5	366	269	97	601		97	1.140	252
1980	220.313	273.300	80,6	346	232	114	636		137	1.043	251
1990	240.000	275.000	87,3	314	219	95	764	1	114	833	253
1999	235.669	282.181	83,5	293	213	80	804	5	99	611	256
2000	235.669	282.181	83,5	295	217	78	798	5	95	599	256
2001	235.669	282.181	83,5	291	217	74	809	5	90	574	256
2002	235.669	282.181	83,5	288	213	75	818	5	90	544	256
2003	233.017	306.846	75,9	285	217	68	817	5	82	519	256
2004	233.017	306.846	75,9	279	212	67	835	5	79	500	256
2013	256.000	336.943	76,0	253	202	51		6	58	354	255
2016	242.900	346.539	70,1	241	195	46	1.007	6	53	318	255
2017	246.400	351.946	70,0	236	192	44	1.044	6	50	277	255
2019	247.800	353.920	70,0	233	192	41	1.063	6	49	256	255

(2) Un nouveau projet de formation pastorale

En 2020, le diocèse a lancé un nouveau projet pour la formation des laïcs en tant que ministres de l'Église. Il ne s'agit pas seulement de trouver un nouveau personnel qui remplace les prêtres, qui sont de moins en moins nombreux et qui, de plus en plus souvent, peinent à s'intégrer dans la société locale (la plupart d'entre eux ne sont pas originaires du Tessin, ce qui souvent rend l'intégration sociale problématique) : pour leur part, les laïcs sont beaucoup plus attachés à un lieu pour des raisons professionnelles, familiales ou autres. – Susciter chez eux l'intérêt et la volonté de s'engager dans cette voie est un défi de taille : il s'agit ici tout d'abord de générer une nouvelle conscience de sa propre appartenance à l'Église, qui émane du baptême.

Concrètement, cela signifie que le projet ne peut pas se contenter de distribuer un texte imprimé à cet effet ou de promouvoir quelques réformes structurelles – il s'agit plutôt de

commencer par identifier toutes les possibilités et opportunités de participation et d'engagement partagé qu'offrent la vie et la réalité de l'Église. Ce n'est qu'à partir de cette perspective que l'on peut redécouvrir le sacerdoce universel de tous les fidèles baptisés et leur ministère, qui ne se conçoit plus comme un simple bénéficiaire des services religieux du clergé, mais plutôt comme une « pierre vivante » qui participe à l'édifice qu'est l'Église dans son ensemble.

L'on ne saurait nier la difficulté du chemin vers une nouvelle forme de ministère ecclésiastique telle que celle-ci, mais son point de départ ne peut être qu'une forte insistance sur l'idée de collaboration, de service et une réévaluation charismatique de la mission évangélisatrice de l'Église.

(3) Les ministères laïcs au Tessin aujourd'hui

- 4 candidats pour l'acolytat 2022
- 6 lecteurs délégués 2022 (le premier groupe se composait uniquement d'hommes) qui avaient déjà accompli leur service depuis 1 an
- 24 candidats pour la charge de lectorat 2023 (14 hommes, 10 femmes)
- 14 candidats aux ministères ecclésiastiques laïcs en général, qui deviendront en septembre prochain des candidats à la charge de lectorat 2024
- Les années suivantes, il y a respectivement 4, 10 et 5 candidats à l'ordination de diacre permanent.

(4) Une unité différenciée ?

Les réalités pastorales sont très différentes dans les trois régions linguistiques de la Suisse – cela s'exprime particulièrement dans le cas de la Suisse méridionale, au-delà de la crête des Alpes, qui se caractérise par les particularités suivantes :

- Chaque paroisse y exerce un pouvoir juridique autonome et entretient ses propres statuts spécifiques. Pour cette raison (il s'agit aussi de la contribution financière éventuellement fixée localement par la communauté civile), on a davantage recours à l'engagement de clercs étrangers qui assurent la célébration des sacrements (comme spécificité du clergé).
- Une très faible participation des fidèles à la célébration des sacrements (qui s'est encore accentuée avec la pandémie).
- La conviction forte, presque collective, que les actes pastoraux ne peuvent être accomplis que par des ministres ordonnés et que les fidèles ordinaires ne sont que des « bénéficiaires » purement passifs de leurs services religieux.
- Souvent, seul le manque de moyens financiers permet le recours au personnel non professionnel ou son recrutement.

(5) Service pastoral et service liturgique

- Service pastoral : L'engagement des laïcs se limite principalement à l'enseignement dans les écoles (publiques), à la catéchèse paroissiale, à l'administration (conseils paroissiaux, secrétariats), aux soins aux malades et aux associations ou communautés religieuses. Ce sont précisément ces nouvelles communautés ou mouvements religieux qui sont aujourd'hui les lieux où la conscience ecclésiale active et l'adhésion s'expriment avec le plus d'enthousiasme et d'engagement.
- Service liturgique : Ces dernières années, les laïcs interviennent de plus en plus en tant que « ministres extraordinaires » pour l'administration de l'Eucharistie (ce qui était

auparavant réservé aux religieux), ou en tant que servants de messe. – Au Tessin, on continue d’assimiler « liturgie » et Sainte Messe.

(6) Changer les mentalités grâce à la formation

Mgr Valerio Lazzeri a suggéré un changement d’attitude en ce qui concerne la participation des laïcs. Le chemin synodal actuel inspire une prise de conscience accrue parmi tous les baptisés pour s’impliquer davantage et plus activement dans la vie de l’Église – non seulement comme une option volontaire, mais comme une exigence essentielle pour vivre l’Église.

Actuellement, il est nécessaire de donner un nouveau profil au ministère ecclésiastique laïc et à ses représentants : des tâches et des services correspondants sont déjà disponibles (sacristains, servants de messe, lecteurs, catéchistes, musiciens et chanteurs d’église, psalmistes, etc.) mais une conception mûre d’un ministère ordinaire des laïcs exige beaucoup plus – surtout en ce qui concerne sa position par rapport au ministre ordonné et la manière dont il est guidé et dirigé par lui.

(7) Perspectives

Dans le domaine du service pastoral : le ministère de catéchiste introduit par le pape François (*Antiquum ministerium*, 2021) et l’ouverture des ministères également aux femmes (*Spiritus Domini*, 2021) offrent de nouvelles perspectives.

Schéma inspiré de la version originale

	Lecteurs	Acolytes	Catéchistes
MINISTÈRES PASTORAUX	Animation des groupes de catéchistes sur la Parole de Dieu Formation initiale et continue dans les communautés spirituelles	Communion des malades Formation initiale et continue dans les communautés spirituelles	Catéchèse pour enfants, jeunes et adultes Formation initiale et continue dans les communautés spirituelles
MINISTÈRES LITURGIQUES	Service de lecture Processions avec l’évangélaire	Préparation de l’autel Purification Porteur de croix	Motivation pour la lecture spirituelle Catéchèse liturgique

(8) Un thème ecclésiologique

En ce qui concerne le rôle des laïcs au sein des différentes communautés tessinoises, on peut constater que les actes sacramentels sont en grande partie liés à un ministre ordonné. La première question qui se pose est donc de savoir si et dans quelle mesure d’autres ministres peuvent participer à la célébration et à l’administration des sacrements. – Nous savons au moins qu’à chaque célébration de rites, toute la communauté participe activement.

(9) Tout liturgie, quelle que soit sa forme, demeurerait autrement attribuée à des ministres ordonnés

La question est de savoir si les nombreux laïcs qui, par ailleurs, assument des rôles et des tâches importants et responsables dans le service pastoral sont automatiquement relégués au statut de simples récepteurs passifs dès qu’il s’agit de liturgie. La figure de l’acolyte dans une

fonction liturgique est mentionnée pour la première fois au III^e siècle. Dans une lettre adressée à Fabien d'Antioche, le pape Corneille confirme que l'Église romaine compte 46 prêtres, 7 diacres, 7 sous-diacres, 42 acolytes et 52 exorcistes, lecteurs et portiers. – Il est toutefois intéressant de noter qu'ils étaient répartis par région, de sorte que la question de la territorialité peut effectivement être considérée comme importante.

On peut donc se demander la chose suivante: si ces personnes étaient considérées comme appartenant à des « ordres mineurs », comment pouvaient-elles être chargées de liturgies supplémentaires et y être intégrées? La proximité avec les maisons (la paroisse) doit donc être pensée dans une nouvelle dimension. Il est donc bon que le *in quibus et ex quibus* de l'Église locale atteigne un nouvel ordre, un nouvel équilibre. Cyprien de Carthage (également du III^e siècle) parle également de l'existence de « *lectores doctorum audientium* », proposés par la communauté elle-même, qui formaient les catéchumènes et les lecteurs nommés par l'évêque.

Leur relation avec le ministère ordonné a également trouvé un nouvel équilibre avec *Ministeria quaedam* (1972) et *Spiritus Domini* (2021). Il ne s'agit plus ici d'un simple passage ou d'une élévation de l'un à l'autre, mais d'un ministère à part entière lié au sacrement du baptême (grâce au baptême du ministre lui-même) et uniquement (en ce qui concerne la pastorale) au ministère sacerdotal.

Les deux ministères sont ordonnés autour de la Sainte Messe – d'une part parce que la Sainte Messe comporte deux parties et se compose de la liturgie de la Parole et de la célébration eucharistique ; d'autre part parce que le ministère pastoral lui-même a besoin de quelque chose de plus : les lectures de l'Écriture, la méditation, la confrontation avec la Parole de Dieu. Il en va de même pour la communion des malades, la formation eucharistique, la catéchèse.

Les titulaires de ministères laïcs doivent donc être correctement compris et valorisés – sinon, dans la réalité tessinoise, nous courons le risque que toute la vie chrétienne continue à être réduite à la Sainte Messe comme son *fons et culmen*, et que tout le reste soit oublié !